

Département de l'Essonne  
Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

<b>Effectif légal</b>	<b>56</b>	L'an deux mille vingt et un, le 16 décembre à 19h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 10 décembre, s'est réuni au CEC Centre Educatif et Culturel, 2, rue Marc Sangnier, 91330 YERRES sous la Présidence de François DUROVRAY
<b>Nombre de conseillers en exercice</b>	<b>55</b>	
<b>Présents</b>	<b>32</b>	Damien ALLOUCH ; Faten BENAHMED ; Gaëlle BOUGEROL ; Gilles CARBONNET ; Sylvie CARILLON ; Christophe CARRERE ; Thomas CHAZAL ; Céline CIEPLINSKI ; Olivier CLODONG (jusqu'à la DCC2021-066) ; Romain COLAS ; Michaël DAMIATI ; Arnaud DEGEN ; Dominique DEVERNOIS ; Valérie DOLLFUS ; Benjamin DONEKOGLU ; François DUROVRAY ; Jocelyne FALCONNIER ; Bruno GALLIER ; Christine GARNIER ; Fabrice GAUDUFFE ; François GUIGNARD ; Faten HIDRI ; Anne-Marie JOURDANNEAU FORT ; Nicole LAMOTH ; Constant LEKIBY (à partir de la DCC2021-060) ; Jean-Claude LE ROUX ; Jérôme MEUNIER ; Pascal ODOT ; Christina PEDRI ; Sabine PELLON ; Richard PRIVAT ; Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM ; Karim SELLAMI
<b>Puis</b>	<b>33</b>	
<b>Puis</b>	<b>32</b>	
<b>Représentés</b>	<b>22</b>	Gabin ABENA représenté par Christina PEDRI ; Eric ADAM représenté par Bruno GALLIER ; Monique BAILLOT représentée par Faten BENAHMED ; Thierry BATTESTI représenté par Richard PRIVAT ; Olivier CLODONG représenté par Nicole LAMOTH (à partir de la DCC2021-067) ; Christine COTTE représentée par Romain COLAS ; Marie DELAROCHE représentée par Christine GARNIER ; Sylvie DONCARLI représentée par Richard PRIVAT ; Nicolas DUPONT-AIGNAN représenté par Olivier CLODONG (jusqu'à la DCC2021-066) ; Nicolas DUPONT- AIGNAN représenté par Nicole LAMOTH (à partir de la DCC2021-067) ; Marie-Hélène EUVRARD représentée par Jérôme MEUNIER ; Christian FERRIER représenté par Valérie DOLLFUS ; Annie FONTGARNAND représentée par Michaël DAMIATI ; Joël GRUERE représenté par Thomas CHAZAL ; Colette KOEBERLE représentée par Thomas CHAZAL ; Sandrine LAMIRE représentée par Bruno GALLIER ; Klerwi LANDRAU représentée par Faten HIDRI ; Muriel MOISSON représentée par Sylvie CARILLON ; Françoise NICOLAS représentée par Sylvie CARILLON ; Georges PUJALS représenté par Olivier CLODONG (jusqu'à la DCC2021-066) ; Valérie RAGOT représentée par Jérôme MEUNIER ; Laurent ROUSSET représenté par Faten HIDRI ; Aly SALL représenté par Valérie DOLLFUS ; Fouad SARI représenté par Dominique DEVERNOIS
<b>Absents</b>	<b>1</b>	Constant LEKIBY (jusqu'à la DCC2021-059) ; Georges PUJALS (à partir de la DCC2021-067)
<b>Puis</b>	<b>0</b>	
<b>Puis</b>	<b>1</b>	
<b>Secrétaire de séance</b>		Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM

## 1. APPEL NOMINAL

---

La séance a été ouverte sous la présidence de M. François DUROVRAY, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 54 conseillers (32 présents et 22 représentés) et a constaté que la condition de quorum posée par l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 était remplie.

Madame Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

## 2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

---

### CABINET

- Situation de Georges Tron. La démission d'office de ses mandats électifs a été notifiée par le Préfet mais les délais légaux ne permettaient pas de convoquer son remplaçant pour cette séance.

### RESSOURCES HUMAINES

- rappel de la tenue du Noël des enfants du personnel hier 15 décembre 2021 au CEC, organisé en mutualisation entre la Communauté d'agglomération et les communes de Yerres et Brunoy.

- Réunion du Comité Technique le 06 décembre 2021, avec ODJ principal le dossier télétravail présenté au Conseil communautaire de ce soir (avis favorable à l'unanimité du CT).

#### Recrutements à signaler :

- Poste de chef de projet prévention jeunesse et coordination du CISPD, pourvu le 08 décembre 2021 par Mathilde HANSEN (CDD de un an).

- Poste chargé de mission ANRU sur quartier des Mardelles à Brunoy, pourvu le 06 décembre 2021 par Julien BLOT (première expérience professionnelle suite stages de fin d'études au CD des Yvelines).

### CULTURE

- Réouverture de la bibliothèque annexe du Taillis située rue Henriette depuis le mercredi 14 novembre (qui était fermée depuis le 15 mars 2020),

- Succès du mois du polar qui s'est déroulé tout le mois de novembre dans les médiathèques et qui a permis au public de rencontrer des grands écrivains comme Caryl Férey, Olivier Truc, Jacques Saussey...

- Toutes les médiathèques fermeront à 16h les 24 et 31 décembre,

- Le réseau des médiathèques participe du 20 au 29 janvier 2022 aux « Nuits de la lecture » organisées par le Ministère de la culture,

- Enfin, le salon des auteurs locaux aura lieu le samedi 12 février à la médiathèque de Montgeron et accueillera cette année 22 artistes de notre agglomération !

#### **Réseau des conservatoires**

- **CRC Draveil**

495 élèves inscrits.

Concerts récents :

- o Samedi 11 décembre au Café-Cultures : concert des lauréats départementaux et remise des diplômes des promotions 2020 et 2021.
- o Mercredi 15 décembre au Théâtre Donald Cardwell : concert de Noël, avec les grands et petits ensembles du conservatoire ainsi que des élèves des classes de danse.

Partenariats à venir avec les médiathèques sur les thèmes suivants :

- « Nuits de la lecture », deux propositions : « Jean de la Fontaine, paroles et musiques » - Trois musiciennes et une comédienne, et une lecture « Crime dans une maison de fous » proposée par la classe adulte de théâtre du conservatoire (Théâtre Grand Guignol).
- « Le mois des tous petits » : une proposition d'intervention auprès des très jeunes enfants avec la professeure d'éveil du CRC de Draveil.

#### - CRC Montgeron

817 élèves inscrits.

Concerts récents :

- Samedi 27 novembre à l'Astral : 2 concerts de retrouvailles artistiques sur scène, premiers concerts d'élèves de la saison et depuis longtemps suite à la crise sanitaire avec diffusion de films faits pendant le confinement.

#### - CRC Vigneux-sur-Seine

502 élèves inscrits.

Concerts récents :

- Samedi 11 et dimanche 12 décembre à l'église Saint Pierre de Vigneux-sur-Seine: 2 concerts du Messie de Haendel, avec solistes, chœur et orchestre.
- Mercredi 15 décembre à la Bibliothèque Charlotte Delbo : 1 Racontine sur le thème de Noël, lecture et musique alternées, avec participation d'élèves de 5 classes différentes du conservatoire.

Projet « Danses et Musiques afro-caribéennes » prévu pour mai 2022.

#### - CRD Val d'Yerres

1 086 élèves inscrits.

Concerts récents :

- Samedi 27 novembre à l'Espace René Fallet à Crosne : Carte blanche d'Isabelle DUVAL, spectacle interactif pour jeune public dès 4 ans.
- Mardi 7 et lundi 13 décembre Salle Gérard Philippe à Boussy-Saint-Antoine : concerts jazz et rock.
- Vendredi 10 décembre au CEC à Yerres : performance danse avec les élèves en classes à horaires aménagés.
- Samedi 11 décembre à l'Orangerie de la Grange au Bois à Yerres : concert musique ancienne.

### DEMOS

La deuxième année a été lancée avec la journée de rentrée des professionnels le 30 septembre 2021. Un des objectifs de cette deuxième année est de permettre aux enfants de se retrouver en orchestre complet étant donné que cela n'a pas été le cas au vu du contexte sanitaire. Cela a été le cas lors du stage de reprise des enfants au CEC à Yerres pendant les vacances de la Toussaint et du tutti du 11 décembre qui a eu lieu à Montgeron.

Gouvernance : le premier COPIL dont le rôle est de fixer les orientations stratégiques et politiques du projet a eu lieu le 3 décembre en présence de représentants du département de l'Essonne, de la Philharmonie de Paris et des villes de l'agglomération.

Effectifs : 10 nouveaux sur les 99 enfants. Il est à noter que le projet donne la possibilité de recruter de nouveaux enfants jusqu'au début de la deuxième année. Sur 10 départs, 8 sont dus à des déménagements. La Philharmonie souligne l'effectif stable de l'orchestre ce qui n'est pas forcément le cas d'autres orchestres DEMOS au vu du contexte sanitaire.

Les objectifs pédagogiques de la deuxième année sont de stimuler la créativité et ouvrir sur le vocabulaire musical. Le concert aura lieu au Centre culturel Georges Brassens à Vigneux-sur-Seine le 18 juin 2022.

### Cinéma Le Cyrano

Fréquentation :

- Entre la semaine 21 et la semaine 49 (soit 24 semaines d'activité avec la fermeture de 4 semaines cet été) : 14 138 spectateurs

Travaux :

- Changement des membranes des enceintes prévu le 3 janvier
- Changement de projecteur numérique prévu en 2022

Dépôt auprès du CNC de l'aide transversale de compensation de baisse d'activité liée au passe sanitaire (subvention au prorata de la part de marché de la salle).

### Culture

Festival d'orgue du 14 au 21 novembre à l'église Saint Médard de Brunoy en partenariat la ville de Brunoy et l'association Les amis des orgues de Brunoy : environ 530 spectateurs présents aux 4 concerts proposés, avec la participation des élèves du CRD du Val d'Yerres.

## **DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

### **- *Nouveau siège de la CAVYVS***

Maitrise d'œuvre (Uruk-V) retenue le 15 décembre dernier.

Etudes : 5 mois

Lancement de la consultation du marché de travaux avant la période estivale pour un démarrage de chantier en septembre 2022

Objectif de déménagement : été 2023

### **- *City-stade Draveil***

Travaux en cours

Fin de chantier : début février 2022

### **- *Logistique urbaine durable du dernier kilomètre (InTerLUD)***

Signature début décembre 2021 d'une convention partenariale CAVYVS/CEREMA (charte d'engagement)

Dès janvier 2022 : lancement des études (1 an) en lien avec les Villes du territoire qui seront sollicitées.

### **- *Télétravail salarié***

Dès janvier 2022, les premiers télétravailleurs (habitant le territoire du Val d'Yerres Val de Seine et travaillant pour de grandes entreprises) seront accueillis dans les locaux de la Fut@aie.

Mise en œuvre d'un réseau local et d'une synergie entre les différents espaces dédiés au télétravail du territoire (La Fut@aie, Regus, Hé Boss, etc.)

### **- *Environnement/Biodiversité***

Décembre 2021 : labellisation de la CAVYVS comme Territoire Engagé pour la Nature, par l'Office Français de la Biodiversité, sur la base des actions entreprises ces derniers mois.

Labellisation valable 3 ans avec un renouvellement en 2024, sur évaluation des engagements.

### **- *Lac Montalbot***

Finalisation du cahier des charges pour la maitrise d'œuvre paysagère (en lien avec le CAUE91, le CD91 et la Ville de Vigneux-sur-Seine). Lancement mi-janvier de la consultation.

Mise en sécurité (abattage et élagage, suite audit phytosanitaire) en cours et durant plusieurs semaines (secteur fermé, le long de la voie ferrée)

Délibération en février 2021 du CD91 pour la Convention Nature en Ville.

Signature officielle de la Convention Nature en Ville, sur site. Date proposée le 21 mai 2022.

## **3. APPROBATION DU PROCES VERBAL**

---

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil communautaire du 30 septembre 2021

## **4. LECTURE DES DECISIONS**

---

Le Président donne lecture des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Communautaire (L5211-10 du CGCT) :

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE  
DEPUIS LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30/09/2021  
(Article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

N°	DATE	OBJET	MONTANT H.T.
2021-171	03/09/2021	Avenant n°2 au marché n°2019-21L09 (Menuiseries - agencement) relatif aux travaux de réhabilitation avec extension du conservatoire à MONTGERON de la CAVYVS, conclu avec la société MENUISERIE G. DUBOIS.	5 199,77 €
2021-172	23/08/2021	Convention de prestation de service relative à l'aide à la mobilité, conclue avec l'auto-école AAC	1 562,50 €
2021-173	24/08/2021	Contrat de prestations d'infogérance informatique 2021, conclu avec la société UNEETI.	3 600 € partie forfaitaire + partie intervention ponctuelle (de 45 à 75 €)
2021-174	03/09/2021	Demandes de subventions pour la réhabilitation de l'aire multisports des Bergeries à Draveil	Demande subvention au taux maximum
2021-175	24/09/2021	Etude de flux et de mobilité dans le cadre du projet de renouvellement urbain la Plaine à Epinay-sous-Sénart	27 750 €
2021-176	30/08/2021	Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre n°17-12 relatif la réhabilitation de la piscine intercommunale de Brunoy, conclu avec le cabinet ICEGEM	Sans incidence financière
2021-177	10/09/2021	Convention d'occupation précaire à titre gracieux de la salle d'activité du Centre social intercommunal des bergeries, conclue avec la Croix Rouge Française – Unité locale de Draveil	Sans incidence financière
2021-178		ANNULEE	
2021-179	21/09/2021	Convention de partenariat dans le cadre du projet « VYVS EN ROSE » du 3 octobre 2021, conclue avec l'Office National des Forêts.	675 €
2021-180	21/09/2021	Convention de contrôle technique dans le cadre de la mise en place de flash lumineux au Centre Educatif et Culturel de Yerres, conclue avec QUALICONSULT.	1 100 €
2021-181	21/09/2021	Contrat d'audit des logiciels des différentes structures de la CAVYVS, conclu avec la société UNEETI.	18 000 €
2021-182	27/09/2021	Convention de partenariat avec l'Office National des Forêts relative à l'organisation de la Journée Verte et Bleue, le dimanche 10 octobre 2021 en forêt de Sénart.	600 €
2021-183	27/09/2021	Conventions de mise à disposition gracieuse des salles Stravinsky, Chopin et Nouréev, conclues avec des associations du territoire.	Sans incidence financière
2021-184	27/09/2021	Demande de subvention dans le cadre du fonds de compensation de la baisse d'activité auprès du Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée (CNC).	Subvention sollicitée à son taux maximum
2021-185	27/09/2021	Demande de subvention dans le cadre du compte de soutien automatique à l'exploitation auprès du Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée (CNC)	Subvention sollicitée à son taux maximum
2021-186	20/09/2021	Convention pour l'organisation d'ateliers de découverte de l'incrustation conclue avec Madame Marlène LAHALLE (Bibliothèque de Vigneux-sur-Seine)	994 €
2021-187	27/09/2021	Convention de subvention au titre du dispositif Conseiller numérique France Services, conclue avec la Caisse des dépôts.	Subvention reçue : 50 000 €
2021-188	27/09/2021	Convention de prêt du centre municipal George BRASSENS pour la tenue de la répétition générale et du concert DEMOS, conclue avec la commune de Vigneux-Sur-Seine.	Sans incidence financière
2021-189	27/09/2021	Convention de subventionnement au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR), conclue avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (ARSIF).	Subvention reçue : 6 000 €
2021-190	27/09/2021	Contrat de prestation de services dans le cadre des ateliers « bien-être », conclu avec l'association sport et culture du Brésil.	3 840 €
2021-191	27/09/2021	Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle intitulé « La pie niche Niôniba », conclu avec la Compagnie Miss O'youk (Bibliothèque d'Epinay-sous-Sénart)	1 311 €
2021-192	27/09/2021	Convention de sous-occupation temporaire dans le cadre de la troisième édition de « La Journée Verte et Bleue », conclue avec l'association Altérité.	Sans incidence financière

2021-193	27/09/2021	Convention de partenariat relative à l'organisation de la Journée Verte et Bleue, le dimanche 10 octobre 2021, conclue avec la Croix Rouge française.	562 €
2021-194	01/10/2021	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Les Délicieuses de langues », conclu avec la Compagnie Les Anachroniques.	4 607 €
2021-195	01/10/2021	Convention relative à l'organisation de stages de remise à niveau scolaire, conclue avec la société MEET IN CLASS.	5 400 €
2021-196	01/10/2021	Contrat de prestation de services relatif à la préparation au CACES, conclu avec la société REDA FORMATION.	1 870 €
2021-197	01/10/2021	Signature du marché subséquent n°202118 intitulé « Achat d'écrans d'ordinateurs » de l'Accord-Cadre n°202009 relatif à l'acquisition de matériels et logiciels informatiques pour la CA Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la société P2M INGENIERIE.	3 040 €
2021-198	01/10/2021	Signature du marché subséquent n°202121 intitulé « Achat de tablettes et accessoires » de l'Accord-Cadre n°202009 relatif à l'acquisition de matériels et logiciels informatiques pour la CA Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la société MEDIACOM SYSTEME.	4 783,79 €
2021-199	28/09/2021	Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de partenariat pour l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, conclu avec l'association Abeilles Aide et Entraide.	Subvention de 10 000 €
2021-200	28/09/2021	Convention de partenariat de soutien à la création, à la reprise et à la croissance des entreprises, conclue avec l'association Initiative Essonne.	Sans incidence financière
2021-201	04/10/2021	Convention de partenariat pour l'organisation de la troisième édition de « La Journée Verte et Bleue », conclue avec les associations partenaires du territoire.	Sans incidence financière
2021-202	01/10/2021	Avenant n°1 à la convention cadre triennale de partenariat entre la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine et Essonne Développement.	Sans incidence financière
2021-203	20/10/2021	Avenant n°1 au marché n°2019-21L04 (Couverture) relatif aux travaux de réhabilitation avec extension du conservatoire à MONTGERON de la CAVYVS, conclu avec l'opérateur économique GALLOPIN SAS.	Sans incidence financière
2021-204	ANNULEE		
2021-205	13/10/2021	Avenant n°1 au marché n°2019-21L13 (Chauffage) relatif aux travaux de réhabilitation avec extension du conservatoire à MONTGERON de la CAVYVS, conclu avec l'opérateur économique CHARPENTIER.	Sans incidence financière
2021-206	07/10/2021	Avenant n°1 au marché n°2019-21L14 (Elévateur) relatif aux travaux de réhabilitation avec extension du conservatoire à MONTGERON de la CAVYVS, conclu avec l'opérateur économique OLEOLIFT.	Sans incidence financière
2021-207	13/10/2021	Avenant n°1 au marché n°2019-21L15 (Espaces Extérieures) relatif aux travaux de réhabilitation avec extension du conservatoire à MONTGERON de la CAVYVS, conclu avec l'opérateur économique JEAN LEFEBVRE.	Sans incidence financière
2021-208	04/10/2021	Convention relative aux missions du service de médecine préventive conclue avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile de France	Vacation médecin : 62 € Actions en milieu de travail : 62 € Entretien infirmier : 36 €
2021-209	01/10/2021	Convention pour l'organisation d'ateliers scientifiques et numériques conclue avec l'association Savoir Apprendre (Médiathèque de Quincy-sous-Sénart)	1 290 €
2021-210	ANNULEE		
2021-211	01/10/2021	Contrat de prestation de services pour l'animation d'ateliers pédagogiques conclu avec la société LES SAVANTS FOUS (Médiathèque de Brunoy)	255 €
2021-212	29/09/2021	Convention de partenariat relative à l'organisation de la manifestation VYVS en Rose, conclue la croix rouge française.	266,40 €
2021-213	30/09/2021	Signature du marché subséquent n°202122 intitulé « Achat d'ordinateurs portables » de l'Accord-Cadre n°202009 relatif à l'acquisition de matériels et logiciels informatiques pour la CA Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la société INMAC WSTORE.	27 076 €
2021-214	07/10/2021	Avenant n°4 au marché n°2019-21L02 (Gros œuvre – Maçonnerie) relatif aux travaux de réhabilitation avec extension du conservatoire à MONTGERON de la CAVYVS, conclu avec la société VITTE	16 916,60 €
2021-215	07/10/2021	Signature du marché subséquent n°202123 intitulé « Achat d'un Macbook » de l'Accord-Cadre n°202009 relatif à l'acquisition de	1 822,35 €

		matériels et logiciels informatiques pour la CA Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la société MEDIACOM SYSTEME.	
2021-216	07/10/2021	Convention de partenariat relative à l'organisation d'une braderie de livres à la bibliothèque Charlotte Delbo de Vigneux-Sur-Seine au profit du Téléthon 2021, conclue avec l'AFM-Téléthon.	Collecte d'argent reversé à l'AFM Téléthon
2021-217	07/10/2021	Signature du marché subséquent n°202117 intitulé « Achat de petits matériels informatiques » de l'Accord-Cadre n°202009 relatif à l'acquisition de matériels et logiciels informatiques pour la CA Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la société P2M INGENIERIE.	7 000 €
2021-218	08/10/2021	Convention d'occupation à titre gracieux de la salle des sports du centre social intercommunal des bergeries, conclue avec le Centre Communal d'Actions Sociales de Draveil	Sans incidence financière
2021-219	08/10/2021	Convention d'occupation précaire à titre gracieux de la salle des sports du centre social intercommunal des bergeries, conclue avec l'association le conseil des citoyens des Bergeries.	Sans incidence financière
2021-220	11/10/2021	Convention de prêt à titre gratuit d'une salle du centre social municipal Saint-Exupéry, conclue avec le centre communal d'actions sociales de Montgeron.	Sans incidence financière
2021-221	11/10/2021	Demande de Subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité, dans le cadre de l'Appel à Projet ABC.	Demande de subvention à hauteur de 23 000 €
2021-222	12/10/2021	Contrat relatif aux travaux de réhabilitation du terrain multisports des bergeries à Draveil, conclu avec l'opérateur économique PARCS ET JARDINS FRASNIER.	83 303 €
2021-223	20/10/2021	Avenant n°2 au marché n°2019-21L01 (Traitement préalable-Démolitions) relatif aux travaux de réhabilitation avec extension du conservatoire à MONTGERON de la CAVYVS, conclu avec l'opérateur économique SME CONSTRUCTION.	Sans incidence financière
2021-224	02/11/2021	Convention d'objectifs et de financement d'aide au fonctionnement, conclue avec la caisse d'allocations familiales de l'Essonne.	Demande de subvention : 32 670 €
2021-225	02/11/2021	Création d'une régie de recettes pour la vente de produits du terroir essonnien par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine au sein de l'Office de Tourisme intercommunal	Sans incidence financière
2021-226	02/11/2021	Convention de partenariat pour l'organisation d'interventions d'information et de sensibilisation auprès des stagiaires conclue avec l'organisme de formation CEFOP Saint-Pierre (Maison de l'Environnement)	Sans incidence financière
2021-227	02/11/2021	Autorisation de déposer et signer une déclaration préalable en vue de la réalisation des travaux de remplacement des lames brises soleil de la façade du CEC à Yerres.	Sans incidence financière
2021-228	09/11/2021	Avenant n°2 au marché n°2019-21L13 (Chauffage) relatif aux travaux de réhabilitation avec extension du conservatoire à MONTGERON de la CAVYVS, conclu avec l'opérateur économique CHARPENTIER.	476,84 €
2021-229	10/11/2021	Convention pour l'animation d'ateliers de modelage et de dessin conclue avec Madame Marine MACQ, micro-entrepreneuse (Bibliothèque de Crosne)	750 € (TVA non applicable)
2021-230	05/11/2021	Avenant n°2 au marché n°2019-21L15 (Espaces Extérieurs) relatif aux travaux de réhabilitation avec extension du conservatoire à MONTGERON de la CAVYVS, conclu avec l'opérateur économique JEAN LEFEBVRE.	5 424,96 €
2021-231	15/11/2021	Contrat de prestation de services pour la mise en place d'une plateforme 365 pour la Communauté d'agglomération	39 960 €
2021-232	05/11/2021	Convention de partenariat relative à l'organisation de la Journée Verte et Bleue, le dimanche 10 octobre 2021, conclue avec la Croix Rouge française. Abroge la DP 2021-193	369 €
2021-233	05/11/2021	Conventions pour la mise à disposition à titre gratuit d'installations sportives communautaires et pour la formation des sauveteurs aquatiques et des maîtres-nageurs sauveteurs conclues avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Essonne	Sans incidence financière
2021-234	05/11/2021	Contrat de vente des billets de spectacles communautaires organisés par le Val d'Yerres Val de Seine conclu avec la SOTHEVY	Sans incidence financière
2021-235	10/11/2021	Convention relative à une animation littéraire intitulée « Quiz Polar » conclue avec Monsieur Thierry CAQUAIS (Médiathèque de Brunoy)	559 € (TVA non applicable)
2021-236	10/11/2021	Convention annuelle partenariale 2021-2022 pour la mise en œuvre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) conclue avec le Département de l'Essonne	13 115 € (à titre de recettes)

2021-237	10/11/2021	Attribution des Fonds de Participation des Conseils Citoyens 2021	2 562 €
2021-238	09/11/2021	Contrat de prestation de service relatif à l'accompagnement à la facilitation de dynamique collective auprès d'acteurs de l'emploi, conclu avec l'association Tous Tes Possibles.	8 000 €
2021-239	12/11/2021	Demande de subvention dans le cadre du classement art et essai 2022 auprès du Centre National du cinéma et de l'image animée (CNC).	Demande de subvention au taux maximum
2021-240	10/11/2021	Convention d'occupation précaire conclue avec l'association diocésaine d'Evry Corbeil Essonnes ( Paroisse Saint Pierre Es-Liens)	750 €
2021-241	15/11/2021	Marché relatif à la distribution de divers magazines et publications sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine (Lot n°1), conclu avec la société ADREXO	Maxi : 25 000 € par an
2021-242	15/11/2021	Marché relatif à la distribution de divers magazines et publications sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine (Lot n°2 et 3), conclu avec la société BOITAUXLETTRES IDF	Lot 02 : Maxi 5000 € Lot 03 : 4 000 €
2021-243	22/11/2021	Convention de subventionnement conclue avec l'Agence Régionale de Santé Ile de France au titre du fonds d'intervention régional (FIR).	Subvention reçue : 16 000 €
2021-244	01/12/2021	Demande de subvention départementale dans le cadre de « Collège au cinéma » 2022, auprès du département de l'Essonne.	Demande de subvention au taux maximum
2021-245	23/11/2021	Signature d'une convention tripartite relative à un accompagnement dans le cadre du programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable avec le CEREMA (programme « InTerLUD »).	Financement d'un montant de 42 000 €

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE  
(Article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

N°	DATE	OBJET	VOTES	MONTANT H.T.
2021-019	21/09/2021	Autorisation au Président de signer l'avenant N°1 au marché public relatif à la maintenance des systèmes d'alarmes de détection d'intrusion	Unanimité	565 €
2021-020	21/09/2021	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du siège social de la CAVYVS à Yerres	Unanimité	Le mandataire ne percevra aucune rémunération pour la mission
2021-021	21/09/2021	Autorisation au Président de signer le marché public « nettoyage et lavage des vitres des bâtiments et équipements communautaires »	Unanimité	<b>Lot 01 :</b> Prestations périodiques : 142 500 € Prestations ponctuelles : Sans montant minimum et avec un montant maximum de 30 000 € <b>Lot 02 :</b> Prestations périodiques : 25 000 € Prestations ponctuelles : Sans montant minimum et avec un montant maximum de 1500 €
2021-022	23/11/2021	Autorisation au Président de signer l'avenant N°4 au marché public de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation de la piscine intercommunale de Brunoy	1 voix s'abstenant	18 000 €
2021-023	23/11/2021	Autorisation au Président de signer l'avenant N°5 au lot n°2 du marché public de travaux relatif à la réhabilitation du conservatoire intercommunale de Montgeron	Unanimité	23 670 €
2021-024	23/11/2021	Recours à la centrale d'achat « Union des groupements d'achats publics » (UGAP) pour la location et maintenance des systèmes d'impression de la CAVYVS.	Unanimité	Coût prévisionnel des prestations estimé à 153 000 € pour la location du matériel, avec un montant maximum de 167 000 € et 80 000 € de maintenance, avec un maximum de 120 000 €

## 5. DELIBERATIONS

**DCC2021-058** INSTALLATION DE MADAME ROUSSEAU-NUSBAUM ET REMPLACEMENT DE MADAME SEVEAU AUX COMMISSIONS « COHESION SOCIALE », « AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE »

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),**

**Article 1<sup>er</sup> :** PREND ACTE de l'installation de Madame Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM en qualité de conseillère communautaire de la ville de Yerres.

**Article 2 :** DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes nominations.

**Article 3 :** DESIGNNE Madame Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM en remplacement de Madame Adeline SEVEAU au sein des commissions permanentes suivantes : « Cohésion sociale » et « Aménagement durable du territoire ».

**DCC2021-059** REMPLACEMENT DE MADAME SEVEAU AU SYAGE

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI),**

**Article unique :** DESIGNNE Madame Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM en remplacement de Madame Adeline SEVEAU au SyAGE en qualité de membre titulaire.

**DCC2021-060** PACTE DE GOUVERNANCE MANDAT 2020-2026

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article unique :** ADOPTE le pacte de gouvernance de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine, annexé à la présente délibération.

**DCC2021-061** VALIDATION DU PROJET DE PCAET (PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL) ET PLAN D' ACTIONS, ET LANCEMENT DES CONSULTATIONS REGLEMENTAIRES

*Après avoir accepté l'amendement proposé par le groupe Rassemblement de Gauche et Ecologiste à l'unanimité,*  
**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> :** ARRETE le projet de Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, tel que présenté dans le rapport de synthèse joint en annexe,

**Article 2 :** DIT que les avis de l'Autorité Environnementale, de Monsieur le Préfet de la Région et de la Présidente du Conseil Régional Ile de France seront sollicités. Qu'une consultation du public sera organisée et qu'à la suite le PCAET amendé à l'issue de ces consultations sera adopté en conseil communautaire.

**Article 3 :** AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente Délibération.

**DCC2021-062** MODIFICATION STATUTAIRE RELATIVE A LA COMPETENCE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> :** APPROUVE les modifications statutaires suivantes, dont la nouvelle rédaction est annexée aux présentes :

#### 4.02 Compétences supplémentaires :

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
  - Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- La CAVYVS apporte son soutien financier aux associations locales de défense de l'environnement et du cadre de vie.

**La CAVYVS développe les études nécessaires au déploiement des énergies renouvelables sur son territoire (géothermie, solaire, hydrogène, etc.) et à la préfiguration des outils, modes et structures de gestion.**

- Action sociale d'intérêt communautaire
- Le balayage
- Compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
  - création, aménagement et gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens des services incendie et de secours. La CAVYVS est également chargée d'intervenir en amont de ces points d'eau pour garantir leur approvisionnement
  - contrôles techniques des points d'eau incendie ainsi que les opérations de maintenance et de renouvellement de l'ensemble des ouvrages contribuant à la constitution du service relevant de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie
- Haut-débit
- Actions d'animation et de promotion d'activités sportives et culturelles liées aux équipements sportifs et culturels reconnus d'intérêt communautaire, dont l'attribution de subvention aux associations et clubs

**Article 2 : DIT** que les communes disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer sur les modifications statutaires proposées, à compter de la notification au Maire de la commune de la délibération du VYVS. La décision du Conseil municipal est réputée favorable si elle n'intervient pas dans le délai précité.

#### **DCC2021-063 CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1 : APPROUVE** le Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Val d'Yerres Val de Seine,

**Article 2 : AUTORISE** le Président ou son représentant à le signer ainsi que tout acte y afférent.

#### **DCC2021-064 NPNRU/PRIR : DEFINITION DES OBJECTIFS ET DES MODALITES DE CONCERTATION DU PRIR DE LA PRAIRIE DE L'OLY**

*Après avoir accepté l'amendement proposé par le groupe Rassemblement de Gauche et Ecologiste et l'exécutif à l'unanimité,*

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**ARTICLE 1 : AUTORISE** le Président à lancer la procédure de concertation publique pour le programme de renouvellement urbain de La Prairie de l'Oly, conformément aux dispositions de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme,

**ARTICLE 2 : APPROUVE** les objectifs poursuivis et les modalités de ladite concertation publique, tels que définis ci-dessus,

**ARTICLE 3 : AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette concertation publique et des décisions qui en découlent.

**DCC2021-065 SIGNATURE DE LA CONVENTION GUSP DE LA PRAIRIE DE L'OLY 2021-2025**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité (54 voix pour) avec 1 voix contre (B. DONEKOGLU),

**Article 1<sup>er</sup> :** APPROUVE les termes de la nouvelle convention GUSP pour le quartier de la Prairie de l'Oly 2021-2025,

**Article 2 :** AUTORISE le Président ou son représentant à signer cette convention ci-annexée et tout document y afférent

**DCC2021-066 REPRISE DE LA COMPETENCE PROPLETE URBAINE - BALAYAGE**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Article 1<sup>er</sup> :** DECIDE de la reprise de la compétence optionnelle de la propreté urbaine (balayage) exercée par le SIVOM pour les 5 communes suivantes : Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Epinay-Sous-Sénart et Quincy-Sous-Sénart,

**Article 2 :** DIT que la présente délibération sera notifiée au Président du SIVOM.

**DCC2021-067 PRESENTATION DU RAPPORT DEFINITIF DE LA CRC - DEBAT**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Article unique :** DONNE ACTE au Président de la communication du rapport comportant les observations définitives arrêtées par la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France sur la gestion de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine concernant les exercices 2016 et suivants et du débat y relatif.

**DCC2021-068 DECISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2021**

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI, C. CARRERE)

**Article 1<sup>er</sup> :** ADOPTE la décision modificative n°1-2021 qui s'équilibre à 101 136 171 € en section de fonctionnement et à 28 401 612 € en section d'investissement :

Exercice 2021	Section d'investissement		Section de fonctionnement		Ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
BP 2021	19 607 335,00 €	19 607 335,00 €	96 869 126,00 €	96 869 126,00 €	116 476 461,00 €	116 476 461,00 €
BS 2021	8 623 877,00 €	8 623 877,00 €	4 253 672,00 €	4 253 672,00 €	12 877 549,00 €	12 877 549,00 €
restes à réaliser 2020	6 824 286,17 €	1 375 925,70 €			6 824 286,17 €	6 824 286,17 €
crédits nouveaux	1 799 590,83 €	7 247 951,30 €	4 253 672,00 €	4 253 672,00 €	6 053 262,83 €	6 053 262,83 €
DM 2021	170 400,00 €	170 400,00 €	13 373,00 €	13 373,00 €	183 773,00 €	183 773,00 €
<b>Crédits ouverts 2021</b>	<b>28 401 612,00 €</b>	<b>28 401 612,00 €</b>	<b>101 136 171,00 €</b>	<b>101 136 171,00 €</b>	<b>129 537 783,00 €</b>	<b>129 537 783,00 €</b>

**Article 2 :** VOTE les crédits affectés selon l'annexe détaillée par nature.

**DCC2021-069 RAPPORT SUR L'EVOLUTION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Article unique :** DONNE ACTE de la présentation du Rapport annexé sur l'évolution du montant des Attributions de Compensation et du débat qui s'en est suivi.

**DCC2021-070 ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2021**

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI, C. CARRERE)**

**Article 1<sup>er</sup> : DONNE ACTE** de la présentation du rapport de la CLETC (ci-annexé),

**Article 2 : APROUVE** à la majorité des deux tiers, le montant d'attribution de compensation fixé pour l'exercice 2021 comme suit :

	AC 2020	suppression financement TEOM	nouvelles prestations	application du pacte	AC 2021
Boussy	269 930	-87 838	-21 365		160 727
Brunoy	-397 263	-229 288	57 032		-569 519
Crosne	1 967 160	0			1 967 160
Draveil	-946 931			22 223	-924 708
Epinay	-308 025	-19 403			-327 428
Montgeron	-676 888			17 335	-659 553
Quincy	380 538	-69 124	-57 466		253 949
Vigneux	-1 717 424			17 681	-1 699 743
Yerres	-1 286 137	-347 838			-1 633 975
<b>Total</b>	<b>-2 715 040</b>	<b>-753 491</b>	<b>-21 799</b>	<b>57 239</b>	<b>-3 433 090</b>

**DCC2021-071 AUTORISATION D'ENGAGEMENT, DE LIQUIDATION ET DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI, C. CARRERE),**

**Article unique : AUTORISE** le Président à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent, soit :

Chapitre – Libellé	Crédits ouverts en 2021	Montant autorisé avant le vote du BP 2022
20 - Immobilisations incorporelles	606 000 €	151 500 €
204 – subventions versées	170 000 €	42 500 €
21 - Immobilisations corporelles	2 612 670 €	653 168 €
23 - Immobilisations en cours	13 530 766 €	3 382 692 €
27 - Autres Immobilisations financières	15 500 €	3 875 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 934 936 €</b>	<b>4 233 734 €</b>

**DCC2021-072 REITERATION D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article unique : AUTORISE** le Président à réitérer sa garantie d'emprunt auprès de ses deux lignes de prêt dans les conditions telles qu'énumérées ci-dessous :

**Article 1 :** Le garant réitère sa garantie pour le remboursement de chaque ligne d'emprunt cédée, initialement souscrite par la société Immobilière 3F auprès de la CDC.

La garantie est accordée pour chaque ligne de prêt réaménagée, à hauteur de la quotité indiquée à l'annexe précitée et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts compensateurs ou différés y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des prêts réaménagés.

**Article 2 :** Le Conseil Communautaire s'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

**DCC2021-073 NOUVELLES MODALITES DE MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUTAIRES A COMPTEUR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2022**

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI, C. CARRERE)**

**Article 1<sup>er</sup> :** APPROUVE la mise en place, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, des nouvelles modalités de télétravail applicables au sein des services communautaires, telles que définies dans le protocole annexé à la présente délibération.

**Article 2 :** DIT que cette mise en place s'effectuera de façon progressive, en cohérence avec le calendrier de déploiement des moyens techniques correspondants (dotations des matériels, sécurisation des connexions, évolution de l'architecture informatique existante).

**Article 3 :** DIT que les personnels concernés sont les personnels communautaires de droit public (agents fonctionnaires et contractuels) et que ces modalités peuvent être étendues aux apprentis ayant conclu un contrat d'apprentissage avec la collectivité Val d'Yerres Val de Seine.

**Article 4 :** DIT que, dans ses conditions d'exercice de droit commun, la mise en œuvre du télétravail est une faculté, reposant sur le volontariat de l'agent concerné et sur l'accord préalable de l'autorité territoriale qui s'assure dans ce cadre du bon fonctionnement du service et de sa continuité.

**Article 5 :** DECIDE que la mise en place du télétravail au sein de la collectivité Val d'Yerres Val de Seine s'accompagne d'un dispositif d'indemnisation dénommé « forfait télétravail » prévu par le décret et l'arrêté ministériel du 26 août 2021 susvisés, et dont les modalités d'application sont détaillées dans le protocole annexé.

**Article 6 :** INSCRIT au budget les crédits correspondants.

**Article 7 :** ABROGE à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la délibération n° 2017-106 du 7 décembre 2017 instaurant le télétravail au sein de la Communauté d'Agglomération, ainsi que la charte du télétravail qui lui est annexée.

**DCC2021-074 MISE A JOUR DU TABLEAU DES GRADES ET EMPLOIS DE LA COLLECTIVITE**

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI, C. CARRERE)**

**Article 1<sup>er</sup> :** APPROUVE la création d'emploi et les transformations de postes suivantes :

**1. Au titre de l'évolution des besoins de service :**

- Création d'un emploi de chef de projet Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) au sein de la Direction Générale Adjointe du Développement Territorial.  
Cet emploi non permanent est créé dans le cadre du dispositif d'aide à l'ingénierie de projet proposé par l'Etat aux territoires à travers la signature du protocole d'engagement CRTE. La convention d'initialisation relative à la préparation et à la mise en œuvre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Val d'Yerres Val de Seine a ainsi été signée le 12 juillet 2021.  
La création de l'emploi de chef de projet bénéficie à ce titre d'un soutien financier de l'Etat à hauteur de 50% sur une durée de deux ans, le montant de la subvention étant plafonné à 25 000 € par an.  
Les missions dévolues à ce poste sont la coordination, la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du dispositif « CRTE » sur le territoire communautaire.  
Le recrutement relève d'un contrat de projet, référencé en catégorie A (ou à défaut en catégorie B très confirmée), sur un grade de la filière administrative ou technique, correspondant à un niveau de formation supérieure en aménagement, développement territorial, économique, urbanisme et/ou habitat.
- Transformation d'un emploi d'attaché territorial pour assurer la responsabilité de la Direction des Finances.  
Le poste de Directeur (trice) des Finances constitue l'un des postes stratégiques de la structure, indispensable pour éclairer les Elus et la Direction Générale dans leurs prises de décision et accompagner la déclinaison des enjeux de développement de la Communauté d'Agglomération, tels que fixés dans le Projet de Territoire.  
Outre la forte technicité attendue sur le poste, notamment en termes de prospective financière, il est impératif pour la collectivité de pouvoir s'appuyer sur une stabilisation de la mission, en cohérence avec la programmation pluriannuelle des engagements suivis.  
Il s'agit enfin de répondre aux difficultés très importantes rencontrées dans le recrutement de profils adéquats sur le secteur financier (comme d'ailleurs sur un certain nombre de fonctions support de la collectivité).  
En conséquence, le poste de Directeur (trice) des Finances a vocation à être ouvert à la possibilité d'un recrutement contractuel sur le fondement de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Le niveau de rémunération de ce poste est déterminé en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux (grade d'attaché ou d'attaché principal).

**2. Au titre des mouvements récents ou en cours :**

- Transformation d'un poste d'attaché à temps complet en un poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Transformation d'un poste de rédacteur à temps complet en un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- Transformation d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet en un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet,

**Article 2 : DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

<b>DCC2021-075 MODIFICATION DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU PRESIDENT</b>
---

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI, C. CARRERE)**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** la modification de l'indemnité de fonction du président à hauteur de 66.35 % de l'indice brut 1027 (soit un montant brut mensuel 2 580 euros, correspondant à un montant brut annuel de 30 960 euros).

**Article 2 : DIT** que la date d'effet de la présente délibération est fixée au 1<sup>er</sup> jour du mois suivant son adoption.

**Article 3 : DIT** que le montant de l'indemnité versée suivra l'évolution de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique prise en compte pour le calcul de celle-ci.

**Article 4 : DIT** que les autres dispositions de la délibération n° 2020-016 du 5 juillet 2020 restent inchangées.

**Article 5 : INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

<b>DCC2021-076 DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNEE 2022</b>
--

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés ( 40 voix pour) avec 5 voix contre : C. CARRERE, C. CIEPLINSKI, B. DONEKOGLU, F. GUIGNARD, K. SELLAMI, et 9 voix s'abstenant : G. BOUGEROL, G. CARBONNET, J. FALCONNIER, F. GAUDUFFE, N. LAMOTH (pouvoirs O. CLODONG et N. DUPONT-AIGNAN), J-C. LE ROUX, D. ROUSSEAU-NUSBAUM.**

**Article unique : REND** un avis favorable sur les demandes de dérogations au repos dominical ci-dessous :

VILLES	NATURE DU COMMERCE DE DETAIL	MOIS ET DATES des dimanches de demande de dérogation 2022												
		Janv.	Févr.	Ma rs	Avr il	Mai	Juin	Juil.	Ao ût	Sep t.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Boussy-Saint-Antoine		Aucune demande au-delà de cinq jours												
Brunoy	Commerces alimentaires (multiproduits, cavistes, épiceries...)	16, 23 et 30	6				26	3	28	4			4, 11, 18 et 25	12
	Commerces non alimentaires (parfumeries, prêts à porter, librairies, cycles, cadeaux...)	16, 23 et 30	6			29	19 et 26	3 et 10		4			4 et 11	12
Crosne	Tous commerces de détails alimentaires et non-alimentaires, artisans, parfumeries, cosmétiques et concessionnaires automobiles	2	13	6	10	29	5 et 19			4	30		4, 11 et 18	12
Draveil	Tous commerces de détail alimentaires et non-alimentaires, Artisans	2, 9 et 16				29		3 et 10		4 et 11			4, 11, 18 et 25	12
	Concessionnaires automobiles	16		13			12 et 19	10 et 17		18	16 et 23	6	4 et 11	12
Epinay-sous-Sénart		Aucune demande au-delà de cinq jours												
Montgeron		Aucune demande au-delà de cinq jours												
Quincy-Sous-Sénart	Vente d'équipement automobile, entretien et réparation de véhicules						5, 12, 19 et 26	3, 10, 17, 24 et 31					4, 11 et 18	12
	Articles pour animaux, Arts de la table, Bazar, Bijouteries, Bonneteries, Chausseurs, Drogueries, Equipements du foyer, Enseignes multi-produits avec l'alimentation comme activité principale, Jouets, Maroquinerie, Optiques, Parapharmacies, Parfumeries, Prêt-à-porter et Accessoires téléphonie	9, 16 et 23						26	3	28	4 et 11		27	4, 11 et 18
Vigneux-Sur-Seine	Accessoires Automobiles						19 et 26	3, 10, 17, 24 et 31	7 et 14				4, 11 et 18	12
	Bazar										2, 9, 16, 23 et 30	6, 13, 20 et 27	4, 11 et 18	12
	Enseigne multi produits avec alimentation comme activité principale	2 et 16					26			4		27	4, 11 et 18	8
Yerres		Aucune demande au-delà de cinq jours												

**DCC2021-077 CONVENTION LIANT LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE ET LA SARL ADCI, EXPLOITANT DU CINEMA « LE BUXY »**

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (50 voix pour), avec 4 voix s'abstenant (C. CIEPLINSKI, F. GUIGNARD, K. SELLAMI, C. CARRERE)**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** la convention liant la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine et la SARL ADCI ci-annexée.

**Article 2 : ATTRIBUE** à la SARL ADCI une subvention de 25 000,00 € pour l'exploitation du cinéma « Le Buxy ».

**Article 3 : AUTORISE** le Président ou son représentant à la signer.

**DCC2021-078 RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DE L'ADCI CONCERNANT LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU CINEMA PARADISO**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : DONNE ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2020 de l'ADCI concernant la gestion et l'exploitation du cinéma Paradiso.

**Article 2 : DIT** que ce rapport est tenu à la disposition du public et peut être consulté au siège de la Communauté d'agglomération.

**DCC2021-079 RAPPORT D'ACTIVITE 2019-2020 DE LA SOTHEVY CONCERNANT LES SALLES DE SPECTACLES**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : DONNE ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2019-2020 de la SOTHEVY concernant les salles de spectacles.

**Article 2 : DIT** que ce rapport est tenu à la disposition du public et peut être consulté au siège de la Communauté d'agglomération.

**DCC2021-080 RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DE L'UCPA CONCERNANT L'EXPLOITATION ET L'ANIMATION DES TROIS CENTRES AQUATIQUES**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : DONNE ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2020 de l'UCPA pour les trois centres aquatiques.

**Article 2 : DIT** que ce rapport est tenu à la disposition du public et peut être consulté au siège de la Communauté d'agglomération.

**DCC2021-081 RAPPORT D'ACTIVITE 2020 – LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : DONNE ACTE** de la présentation des rapports de SUEZ ENVIRONNEMENT et VEOLIA.

**Article 2 : DIT QUE** ces rapports seront mis à la portée du public.

**DCC2021-082 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SYNDICAT MIXTE POUR  
L'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE  
L'YERRES POUR L'ANNEE 2020**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : DONNE** acte de la présentation du rapport d'activité du SyAGE 2020,

**Article 2 : DIT** que le rapport d'activité sera mis à la disposition du public.

**DCC2021-083 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DES  
DECHETS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE  
SEINE - EXERCICE 2020**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : DONNE ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés de l'année 2020, des rapports d'activité 2020 du SIREDOM et du SIVOM,

**Article 2 : DIT** que ces rapports seront mis à la disposition du public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h58.

Affiché le **23 DEC. 2021**



**François DUROVRAY**  
Président de la Communauté d'agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine  
Président du Département de l'Essonne